

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial NATATION ELITE Mercredi 1 Février 2023 à Portes les Valence (26)

<p>Contacts Comité d'organisation</p>	<p>BEN SAGE 06 62 80 57 47 Ugsel2607@mbsport.fr</p>	
<p>Inscriptions Usport Avant le lundi 30 janvier 12h00</p>	<p>Inscriptions = par les AS dans USPORT en individuel</p> <hr/> <p>Rôle de l'AS = Inscription par les AS dans USPORT <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 30/01 à 12h → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contacter votre comité Ugsel en cas de soucis </p> <p>Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 NATATION ELITE Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <hr/> <p>Qualification exceptionnelle = Faire référence au règlement de Natation Elite de l'UGSEL (www.ugsel.org)</p> <p><i>En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (ugsel38@ugsel38.org), ou par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire. La commission de qualification nationale étudiera le dossier.</i></p>	
<p>Lieu</p>	<p>Lieu : PISCINE CAMILLE-MUFFAT 320 Rue Auguste Delaune, 26800 Portes-lès-Valence</p> <p>Itinéraire : RAS</p> <p>Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la piscine, puis aller se garer ailleurs.</p> <p>Consignes de sécurité : les élèves doivent se regrouper et rentrer ensemble avec leur professeur d'EPS.</p>	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Programme

12h30	Installation de la Piscine
A partir de 12h30 (jusqu'à 13h)	Accueil : passage des AS au secrétariat Répartition des adultes et JO dans les jurys
13h15	Réunion avec tous les responsables d'AS et les Jurys
13h30 à 16h30	Compétition

	BF	BG	MF	MG	CJF	CJG
Papillon	100 m	100m	100 m	100m	100 m	100 m
Dos	100 m	100m	100 m	100m	100 m	100 m
Brasse	100 m	100m	100 m	100m	100 m	100 m
Nage Libre	100 m	100m	100 m	100m	100 m	100 m
Nage Libre Open	200m					
4 Nages Individuel	200 m	200m	200 m	200m	200 m	200 m
Relais Nage Libre	4 x 50 m	4x50 m	4 x 50 m			
Relais 4 Nages	4 x 50 m	4x50 m	4 x 50 m			
Relais Mixte Nage Libre	4 x 50 m		4 x 50 m		4 x 50 m	
Relais Mixte 4 Nages	4 x 50 m		4 x 50 m		4 x 50 m	

ORDRE DES NAGES :

1	200 NL	OPEN TOUTES CATEGORIES
2	200 4 NAGES	BG /BF-MG/MF – CJG – CJF
3	RELAIS 4X50 NL	PAR CATEGORIE
4	PAPILLON 100 M	PAR CATEGORIE
5	100 DOS	PAR CATEGORIE
Pause		
6	50 NL	OPEN TOUTES CATEGORIES
7	100 BRASSE	PAR CATEGORIE
8	100 NL	PAR CATEGORIE
9	RELAIS MIXTE NAGES LIBRES 4X50M	PAR CATEGORIE
10	RELAIS 4X50 4 NAGES	PAR CATEGORIE

Le directeur de réunion se réserve le droit de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Catégories d'âge	Poussin(e) (1 et 2) : 2013 / 2012 Benjamin(e) (1 et 2) : 2011 / 2010 Minime (1 et 2) : 2009 / 2008 Cadet(e) (1 et 2) : 2007 / 2006 Junior(e) (1, 2 et 3) : 2005 / 2004 / 2003	
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un jury adulte par AS participantes 📄 	
RAPPEL REGLEMENT	<p>>Chaque nageur ou nageuse est autorisé à nager 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum.</p> <p>Ainsi, chaque nageur ou nageuse est autorisé(e) à nager soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais.</p> <p>Les relais mixtes sont composés de 2 filles et de 2 garçons.</p> <p>Les nageurs participants au relais mixte Nage Libre, ne peuvent pas participer au relais filles ou garçons Nage Libre.</p> <p>Les nageurs participants au relais mixte 4 Nages, ne peuvent pas participer au relais filles ou garçons 4 Nages.</p> <p>La composition d'un relais non mixte peut comporter de 4 à 5 noms.</p> <p>La composition d'un relais mixte peut comporter de 4 à 6 noms, soit 3 filles et 3 garçons maximum.</p> <p>Pour plus de précision, se référer au règlement (voir site national www.ugsel.org).</p>	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaires possibles, puis rassembler ses affaires dans les tribunes Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations 	
Informations générales	Récompenses	A définir par l'Ugsel AURA
	LICENCES UGSEL	Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.
Commission Technique	Membres présents parmi : Ben Sage (UGSEL 26/07) – M-L CALENS (UGSEL AURA)	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Quotas qualifications Comité → Terr	ATTENTION : Afin de limiter le nombre croissant de nageurs, la commission Natation a mis en place des minima pour le championnat Super territoire. Merci de vérifier auprès de vos élèves s'ils sont proches de ces performances.
Quotas qualifications Terr → National	Individuel : Sur minima (cf doc Ugsel National) Equipe : 1 équipe par championnat
Championnat National	(29)-30-31 Mars 2023 → CASTRES (81) <i>Commission de qualification : jeudi 10 Février 2023</i>
Installation et préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place.
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

Attention : Ce sont des extraits et précisions du [règlement national](#) Athlétisme en Salle, donc pas ou peu d'application de ce règlement sur le territorial.

Les élèves poussines et poussins des classes de Collège peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories BF et BG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves BF et BG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories BF et BG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves MF et MG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories MF et MG **et au championnat par équipes BM.**

Les élèves Minimes 2 peuvent faire partie d'une équipe CJ.

Les élèves CJF et CJG peuvent participer au championnat Individuels respectivement dans les catégories CJF et CJG **et au championnat par équipes CJ.**

Les élèves CJF et CJG ne peuvent pas participer au championnat par équipes BM.

L'intégration d'un nageur et un seul de 2^{ème} année d'une catégorie dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible sans toutefois qu'un(e) nageur(-se) puisse participer à la fois au relais de sa catégorie et à celui de la catégorie supérieure.